

## L'enfant handicapé : l'apport de la rééducation précoce

### Dépistage et prise en charge

Christiane SILVANO-FAVIER

<b>I - POPULATION A RISQUE</b>	<b>p.5</b>	<b>2 → Développer les niveaux d'évolution motrice - NEM</b>	<b>p.10</b>
<b>II - DONNEES MEDICOSOCIALES</b>	<b>p.5</b>	a : Principes généraux	p.10
<b>III - DEFINITION DU HANDICAP</b>	<b>p.5</b>	b : De 0 à 12 mois	p.11
1 - Classification des handicaps	p.5	c : De 15 à 30 mois	p.13
2 - Etude critique des termes couramment utilisés dans la classification de l'IMC	p.6	d : La Golden Period	p.13
3 - Tableaux cliniques	p.7	e : Les pièges à éviter	p.13
<b>IV - ETIOLOGIE ET TYPOLOGIE</b>	<b>p.7</b>	<b>3 → Prévenir les troubles orthopédiques</b>	<b>p.14</b>
<b>V - LES ETAPES DE LA CROISSANCE CÉRÉBRALE</b>	<b>p.7</b>	a : Un mauvais outil de marche	p.14
1 - L'âge	p.7	b : La verticalisation	p.14
2 - Le développement et l'organisme avec ses fonctions forment un tout	p.8	c : Le pronostic de marche	p.15
3 - Le cerveau : mécanisme régulateur	p.8	➤ Critères de Bleck	p.15
<b>VI - MODE DE REVELATION</b>	<b>p.8</b>	➤ Coût énergétique de la marche	p.16
1 → Examen initial du nourrisson	p.8	➤ Ce qu'il ne faut pas oublier	p.16
a : Examen dynamique	p.9	<b>4 → Développer les informations perceptives et sensorielles et privilégier la communication</b>	<b>p.16</b>
b : Examen neurologique	p.9	a : Les troubles secondaires	p.16
c : Examen des Réflexes	p.9	b : Les objectifs prioritaires	p.16
d : Courbes de croissance	p.9	<b>VIII - LES PATHOLOGIES A RISQUE</b>	<b>p.17</b>
e : Ce qu'il faut retenir	p.9	1 - Le torticolis congénital	p.17
2 → Signes d'appel	p.9	2 - Les craniosténoses	p.17
3 → Signes d'alerte	p.9	3 - Le pied creux neurologique	p.17
<b>VII - PRINCIPES GENERAUX DE L'EDUCATION THERAPEUTIQUE</b>	<b>p.10</b>	4 - Le syndrome de Sandifer	p.18
1 → Eduquer le milieu familial	p.10	<b>IX - PERSPECTIVES</b>	<b>p.18</b>
		1 - Optimiser	p.18
		2 - Conséquences de la prise en charge tardive	p.18
		<b>X - LA PRISE EN CHARGE PRECOCE</b>	<b>p.18</b>
		<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>p.19</b>

Pour en savoir plus sur l'équipe...

Pour transmettre vos idées, vos réflexions, vos commentaires, n'hésitez pas à nous écrire à :

Profession Kinésithérapeute - Kalistene - 5, route de Nanfray - 74960 Cran-Gevrier  
Tél. 04 50 69 01 97 - Fax 04 50 69 17 80 - contact@professionkine.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Olivier PERRISSIN - RESPONSABLE DÉLÉGUÉE : Christelle LEBRETON - RÉDACTEUR EN CHEF : Bernard BONTHOUX  
www.professionkine.com

Toute reproduction totale ou partielle des pages de ce numéro, ne peut être faite sans l'autorisation écrite de Profession Kinésithérapeute